

DATE DE PUBLICATION : 1^{er} octobre 2025

Le directeur départemental du Pas-de-Calais

Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Pas-de-Calais aux animateurs du Centre de Traitement Partagé Entreprises Pas-de-Calais

Vu la délégation de signature donnée par M. Stéphane MARTINAT, directeur régional des Hauts-de-France, à M. Didier COLLET le 23 juin 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier COLLET, directeur départemental du Pas-de-Calais, de Mme Elodie TALMA, son adjointe, de Mme Régine LAPORTE, responsable du Centre de Traitement Partagé Entreprises Pas-de-Calais et de M. Flavien LAMPSON, son adjoint, délégation est donnée à Mme Catherine DUREUIL, animatrice au Centre de Traitement Partagé Entreprises Pas-de-Calais, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité de la Zone de Regroupement Entreprises du Pas-de-Calais.

Mme Catherine DUREUIL reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprise selon les grilles de délégation en vigueur et à l'exception des groupes relevant de la direction régionale à Lille.

Fait à Arras, le 1^{er} octobre 2025

Didier COLLET